

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du MARDI 8 JUIN 2021

Président : Patrick TEYSSÉDRE
Présents : Jean-Louis EYROLLE,
Patrick TEYSSÉDRE
Jean-Claude PRADEL
Isabelle LAGARRIGUE
Mathieu EBSESEN-GOUDIN
Isabelle ROUX
Alain VINNAC
Valérie BORRELL
Marie-France WAGNER
Martine DANCLA
Hugo RUILHES
Excusés : Isabelle LAGARRIGUE
Secrétaire de séance : Valérie BORRELL

Monsieur le Maire Adjoint ouvre la séance à 18H00.

ORGANISATION DES ELECTIONS

Conformément à la réunion de travail qui s'est tenue le 31 mai dernier Monsieur EYROLLE a exposé aux conseillers les dispositions à prendre pour l'organisation des élections.

Il a été défini les groupes de conseillers qui seront complétés par des électeurs volontaires en vue d'assurer la présence requise par les textes dans le bureau de vote et la mise en place des structures d'accueil.

DESIGNATION D'UN REFERENT « AMBROISIE » ET D'UN REFERENT « MOUSTIQUE TIGRE » :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'ARS nous a sollicité dans le cadre de la mise en place d'un référent pour la lutte contre l'ambroisie.

Monsieur le Maire propose en tant que référent Madame Valérie BORRELL qui s'est portée candidat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-valide la candidature de Madame Valérie BORRELL en tant que référent « ambroisie » au titre de la commune de Tour de Faure

-Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Membres ayant pris part à la délibération : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'ARS nous a sollicité dans le cadre de la mise en place d'un référent pour la lutte contre le moustique tigre.

Monsieur le Maire propose en tant que référent Madame Martine DANCLA qui s'est portée candidat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-valide la candidature de Madame Martine DANCLA en tant que référent « Moustique tigre » au titre de la commune de Tour de Faure

-Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Membres ayant pris part à la délibération : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS DANS LE CADRE D'UNE FORMATION :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre d'une formation de deux jours, il serait souhaitable de prendre en charge les frais de repas de Madame Evelyne PONCY.

Monsieur Le Maire précise que le coût des 2 repas s'élève à 39.40 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le remboursement des frais de repas à Madame Evelyne PONCY pour un montant de 39.40 €.

Membres ayant pris part à la délibération : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

QUESTION DIVERSE:

Suite à une réunion avec la FDEL, un renforcement et une dissimulation des réseaux électriques seront prévus aux lieux dit « L'Ile et Cartoules ».

Ces travaux seront l'objet d'un prochain Conseil Municipal.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30